



- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET

- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS I FXRASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code: REP067 Durée: Dernière mise à jour :

LE DROIT DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (AG) APPLIQUÉ AUX SA (SESSION DU 3 AVRIL 2025)

Formateur(s)

Bruno Dondero, Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Avocat associé CMS Francis Lefebvre;

Notions et questions abordées

Programme

Textes récents : loi "Attractivité" (n° 2024-537 du 13 juin 2024) et son décret (n° 2024-904 du 8 oct. 2024), ordonnance "CSRD" (n° 2023-1142 du 6 décembre 2023)

Assemblées générales

Conseil d'administration et de surveillance: participation par un moyen de télécommunication, consultation écrite, vote par

Autres évolutions récentes.

Grandes évolutions jurisprudentielles

Démembrement de propriété sur les parts

Distributions de réserves et du report à nouveau hors AG annuelle

Evolutions sur l'abus de majorité

Convocation irrégulière d'un actionnaire, participation de non-actionnaires et autres difficultés

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser le droit applicable à la prise de décision des associés de la SAS
- · Analyser les récentes jurisprudences impactant le fonctionnement des SAS
- Réduire les risques de contestation des décisions collectives

Présentation

Les SA demeurent la forme sociale choisie par les plus grandes entreprises. Le régime juridique de cette société est complexe et ne cesse d'évoluer. La formation vise à maîtriser les grandes évolutions des textes récents et de la jurisprudence. Cette formation d'un **cycle de 4 formations dédiées aux AG des sociétés**. Pour vous inscrire aux autres formations, suivez les liens

ci-après

Le droit des assemblées générales (AG) appliqué aux SARL (session du 13 mars 2025)

Le droit des assemblées générales (AG) appliqué aux SC (session du 20 mars 2025) Le droit des assemblées générales (AG) appliqué aux SAS (session du 27 mars 2025)

Prérequis

Aucun préreguis spécifique. Une connaissance de base du droit des sociétés est recommandée.

Avocats, experts-comptables, notaires, juristes d'entreprise, formalistes, greffiers des tribunaux de commerce, magistrats, juges consulaires.

Support pédagogique

Document détaillé de formation à récupérer en fin de session

Informations technique

- Formation à distance accessible aux personnes handicapées (déficience de motricité)
- Après avoir validé votre inscription, vous recevrez un email de confirmation vous présentant les modalités techniques afin d'assister à ce webinaire
- Votre inscription vous donnera l'accès : au replay et aux supports de formation durant 1 an
- Cette formation permet de valider 2 heures au titre de la formation continue

Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.